

LA PEINE DE MORT N'EST PAS ABOLIE. ELLE EST PRONONCEE DANS LES TRIBUNAUX ET APPLIQUEE DANS LES PRISONS.

En 1789, la république considérait qu'une peine de plus de dix ans d'emprisonnement était un chatiment plus cruel que la mort.

Il est largement reconnu que passé un certain temps, la longueur des peines, les Quartiers d'isolement et les Quartiers disciplinaires ne sont qu'acharnement, vengeance, destruction de l'individu.

La semaine du 2 au 8 novembre 2009 doit être une semaine de résistance contre la mort lente des perpétuités et des longues peines, une semaine de revendication pour les libérations médicales, les libérations conditionnelles...



Abolition des longues peines, des peines de sûreté, de la rétention de sûreté; abolition de l'insupportable peine de perpétuité.

Abolition des mitards et des quartiers d'isolement, fermeture pure et simple de ces lieux de destruction où les morts suspects sont de plus en plus nombreuses.

Libération de tous les prisonniers malades et handicapés.

Application du rapprochement familial et affinitaire.

Non à la politique du tout-répressif et à toute forme d'enfermement.

*Contact: ARPPI,
arppi@live.fr, tel.: 06 68 84 47 31*

LA PRISON TUE...

La prison tue les prisonniers condamnés à quinze, vingt, trente ans de réclusion, les prisonniers condamnés à des peines incompressibles, les prisonniers condamnés à perpétuité :

« En 1981, les socialistes n'ont pas aboli la peine de mort mais juste supprimé la guillotine, et ils ont remplacé la peine de mort par l'enfermement jusqu'à la mort. Jamais les peines prononcées par les cours d'assises n'ont été aussi lourdes, jamais les aménagements de peine n'ont été aussi chiches, pour ne pas dire inexistantes. Nouveaux temps, nouvelles techniques: plus propres, plus efficaces, avec moins d'effusion de sang, mais tout aussi violentes et meurtrières. »

DES PRISONNIERS DE LA CENTRALE DE LANNEMEZAN

La prison tue les prisonniers enfermés dans les quartiers d'isolement (QI) et dans les quartiers disciplinaires(QD):

« L'obligation de se blinder pour encaisser tous les coups durs induits par la pression de l'isolement sépare les hommes en deux catégories: ceux qui deviennent plus forts et ceux qui craquent. Résultat, les uns prennent des cachets et coulent à pic, les autres font peur à l'administration pénitentiaire parce qu'ils sont perçus comme inoxydables et en quête de vengeance. En résumé, il y a ceux qui combattent et ceux qui abdiquent. Les premiers ont compris qu'il n'y avait pas d'autre choix, les autres croient au pire des poisons existant : l'espoir. »

CHRISTOPHE, DEPUIS LE QI DE LA SANTÉ

« La souffrance morale concerne toute personne détenue; cependant, il semble qu'elle soit poussée à son paroxysme à l'isolement. Cette souffrance a de multiples causes: l'exacerbation des contraintes carcérales, la monotonie, le poids des autres, trop présents ou trop absents, le manque d'intimité, l'absence de vie sociale, la perte de l'image et de l'estime de soi, la perte d'autonomie. Les isolés se retrouvent dépossédés de tout ce qui normalement donne un sens à la vie. »

DOCTEUR DOMINIQUE FAUCHER

La prison tue les prisonniers malades, même quand ils sont libérés juste avant :

« Mourir en prison est le sort le plus infâme que puisse vivre un être humain. Nous demandons que soit respecté le droit à mourir dignement, parmi les siens, hors du contexte carcéral. Justice et administration pénitentiaire sont coupables par ordonnance. L'Etat et ses représentants sont coupables de ces négligences assassines. La prison est un moyen de gestion de la précarité et de la pauvreté. Elle devient également un lieu de répression des maladies mentales et un mouvoir pour des milliers de détenus atteints de maladies incurables. Libération des détenus atteints de maladies incurables ! »

DES PRISONNIERS DE LA CENTRALE D'ARLES EN AOÛT 2001

La prison suicide de plus en plus de prisonniers :

« Le suicide ne peut pas être le fait d'une désespérance, il est le résultat des pressions subies au quotidien sans possibilités de s'en défendre. La prison, qui soustrait au regard et au contrôle démocratique, permet toutes les formes d'arbitraire. Des femmes, des hommes sont humiliés, interdits, niés dans leur volonté déshumanisée. Cela a pour conséquence le taux important de suicides en prison. »

UNE PRISONNIÈRE DE LA MAISON D'ARRÊT DES FEMMES DE FLEURY-MÉROGIS

La prison tue les proches et les familles des prisonniers :

« Nous sommes condamnées par l'ombre des barreaux de ceux qui sont des nôtres. La distance qui me sépare de quarante minutes de parloir, l'appréhension qui me talonne parce que la prison, justement, c'est la prison (sept ou huit décès en un an, sept ou huit proches de prisonniers suicidés, dont on entend si peu parler dans les colonnes de la grande presse...) tout ça, et puis le reste : les obligations courantes, le boulot, le manque de fric, les dettes en suspens... autant de barreaux invisibles, intérieurs, qu'on n'appelle pas par leur nom pour éviter de flancher. »

UNE MÈRE DE PRISONNIER

La prison tue une génération de jeunes:

« Le système a compris que les mômes avaient compris, que les discours rassurants, ça ne marchait pas. Donc la réponse, vu l'absence de perspectives, c'est de recréer les centres fermés, de construire des nouvelles prisons, de régler les problèmes sociaux par l'enfermement. Le pouvoir sait que ces mômes sont une génération perdue, il n'a rien à leur proposer, donc il doit gérer le problème -et quand on sait qu'en plus, l'enfermement rapporte... »

UN PRISONNIER DE LA CENTRALE DE SAINT-MAUR